

DE L'HABITATION
DANS LE
DÉPARTEMENT DE L'OISE
SON HYGIÈNE

ACCOMPAGNÉ DE PLANS ET VUES PHOTOGRAPHIQUES

PAR

G. BAUDRAN

OFFICIER D'ACADÉMIE
SECRÉTAIRE DU CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE
INSTITUT (PRIX MONTHYON) MENTION HONORABLE



MAISON DIDOT
FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}, ÉDITEURS
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, 56, RUE JACOB
PARIS

LIBRAIRIE
A. COCCOZ
11, Rue de l'ancienne-Comédie
PARIS

ÉTAT DES MAISONS EN GÉNÉRAL

En retraçant ici l'histoire des maisons, la façon dont elles se présentaient autrefois, et ce qu'elles sont aujourd'hui, nous obéirons à un intérêt majeur.

Dans les campagnes, nous rencontrerons quelques améliorations portant plutôt sur les couvertures, qui de chaumes sont devenues des tuiles, des ardoises ou des pannes. Mais la disposition intérieure, la façon de distribuer les dépendances est restée la même; et si au sol en terre battue on a substitué quelques carreaux ou quelques briques provenant, chez les pauvres, des démolitions de maisons voisines, l'ancien petit logement est resté le même, étroit et misérable. Les nombreuses photographies qui accompagnent ce travail retraceront fidèlement les choses que nous avons vues. Les fonctions que nous remplissons nous ont permis de visiter en détail plus de 238 communes réparties en 12 cantons. Pour les autres arrondissements, outre des visites fréquentes dans beaucoup d'endroits, je me suis entouré de renseignements puisés à des sources sûres. Et j'ai acquis la certitude que ce qui était amélioré ici l'avait également été là, dans la même mesure. Les progrès de culture étant très lents, rien d'étonnant à ce que le petit cultivateur, l'artisan, l'ouvrier, aient suivi la routine et que les seules évolutions sensibles se soient produites dans les grands centres, où les ressources sont plus nombreuses, et les nécessités plus grandes pour se conserver la santé et la vie. Ce que l'on observait en 1846 et ce que l'on remarque un demi-siècle plus tard prouve que ni les édifices religieux, ni les maisons de grande culture, ni les habitations seigneuriales n'ont changé. La maison du métayer et celle du pauvre ont subi les vicissitudes de l'agriculture ou de l'industrie locale. La première se voit chaque jour amoindrir, la seconde dans certaines contrées ou se perd ou prend un essor nouveau, grâce au perfectionne-

ment industriel. Pour ne citer que le canton de Songeons, dans l'arrondissement de Beauvais, et c'est un exemple frappant entre les 34 cantons du département, l'industrie ancienne comportait la fabrication des serges ou hanvoiles et occupait un nombre considérable de bras. Le bourg d'Hanvoile possédait à lui seul cent trente métiers, et c'est à peine aujourd'hui si on en trouve encore deux que l'on montre comme curiosité aux archéologues. Le chiffre des habitants a diminué de moitié. On s'occupe plus particulièrement de boutons, de brosses. La lunetterie est restée ce qu'elle était autrefois. Aussi, dans ces bourgs qui ont subi des transformations aussi considérables et profondes, rencontrons-nous actuellement le même type de demeures anciennes. Il n'y a rien de changé sous ce rapport. On pourrait presque généraliser l'observation, et je montrerai que ces petites révolutions industrielles ont eu des effets quelquefois bien-faisants, parfois aussi, funestes. Attirés par un salaire plus élevé, les cultivateurs ont déserté, dans certaines localités, les champs, pour venir s'installer au centre. Si les populations ont augmenté, l'accroissement n'est pas le fait de l'excédent des naissances sur les décès, mais bien du nombre toujours croissant d'adultes qui émigrent. Le chiffre de ces derniers l'emporte considérablement sur celui qu'il représentait il y a un demi-siècle, offrant ainsi, par une transition brusque, des terrains faciles d'évolutions morbides. La résistance devient moindre, émoussée qu'elle est encore par l'abus de mauvaises boissons alcooliques. Il n'y a plus de vin loyal, et le maquillage qui habille cette boisson si naturelle et si saine quand elle est pure a donné l'idée de s'adresser à des alcools d'industrie. Sans compter que l'on ne met nullement en ligne de compte la qualité, mais que l'on recherche surtout la quantité. Les mœurs, elles-mêmes, se ressentent fortement de cet état de choses; la criminalité augmente.

Aux causes énumérées plus haut nous en devons ajouter une qu'il nous est pénible d'enregistrer et de dévoiler. L'instruction étant de plus en plus répandue, lorsqu'un enfant de la campagne est pourvu du certificat d'études primaires, il se croit un phénix, et son premier souci est de venir se chercher une situation à la ville. Il souffrira, les premières années seront pénibles, mais s'il est intelligent et de bonne conduite, il finira par se caser. Le contraire, hélas! se présente trop souvent.

Pendant ce temps, les parents continuent leur métier de journalier ou cultivent leurs biens. Survient un décès : les terres sont louées à vil prix, trop heureux encore si elles peuvent trouver preneur. Ceux qui demeurent au village acquièrent les propriétés contiguës aux leurs pour s'agrandir (Froissy, Crèvecœur, Maignelay, Lassigny, Guiscard, etc.).

Il nous semble qu'en cela les parents ont mal interprété le sens de la loi. Si l'on répand davantage l'instruction, si l'on cherche aujourd'hui, avec juste raison, à ce que l'ignorance disparaisse de sur la terre, il faut bien se pénétrer que ce que l'on veut, c'est fournir des armes plus solides, mieux trempées dans la lutte pour la vie, « *Struggle for life* ». On a tenu simplement à ce que le niveau intellectuel soit plus élevé, à ce que chacun ait en son pouvoir les moyens de comprendre, d'apprécier, de raisonner les travaux auxquels il se livrera plus tard. Mais nous ne pensons pas qu'on ait songé à pousser à l'abandon du sol natal et des travaux qui ont toujours fait le plus grand honneur à notre beau pays de France : « l'Agriculture ».

Les conséquences funestes de l'alcoolisme ne sont plus à démontrer. C'est dans les centres industriels que l'on rencontre surtout cette exagération qui s'en va rayonnant d'une façon déplorable sur les ouvriers agricoles. Les sentiments et les habitudes ont complètement changé sous ce rapport, et, comme la demeure ne peut procurer ce qu'on est en droit d'y attendre, on la fuit pour le cabaret, et on ne réintègre ensuite le logis que pour brûler l'alcool absorbé. La véritable insalubrité de la demeure, n'est pas tant dans celle-ci que dans le voisinage du marchand de vins, ainsi nommé sans doute parce que son plus grand débit est l'alcool dans toutes ses préparations.

Cette digression un peu longue va nous permettre, après avoir parlé des maisons en général, de leur état dans chaque canton, de retracer les mœurs anciennes et de pouvoir les comparer avec l'état actuel de la société.

Le résumé que l'on peut faire de la situation, sous le bénéfice des observations que nous avons énoncées plus haut, concernant les changements apportés dans l'extérieur de la demeure, mérite d'être mentionné en première ligne. Là où le campagnard était le plus mal logé, les constructions neuves tendent surtout à s'écarter du type ancien. Chaque ménage veut avoir son chez soi et être propriétaire.

Dans le département de l'Oise, les villes sont presque entièrement construites en bois, sauf dans la région du calcaire grossier où la pierre est employée; les étages supérieurs des maisons font souvent saillie au-dessus des inférieurs (Beauvais); un toit en dos d'âne soutenu par de larges pignons couronne chaque édifice. Les nouvelles maisons sont en briques. Les demeures rurales sont généralement construites en bois et torchis dans le Nord et l'Ouest du département et couvertes quelques-unes en chaumes, mais le plus souvent en tuiles, ou en ardoises. Un peu d'argile mêlée avec du sable et de la paille hachée forme les murs qui soutiennent le toit. Dans les localités où la pierre et les moellons sont

communs, surtout dans les arrondissements de Senlis, Compiègne, les villages sont plus réguliers et mieux bâtis. Il en est de même dans les localités où les travaux industriels occupent la population; les villages exclusivement agricoles sont presque partout les moins propres et les moins bien bâtis. La plupart de ces constructions n'ont qu'un rez-de-chaussée; les pièces de l'intérieur sont basses, étroites, et ne reçoivent le jour que par une ou deux petites croisées, dont la fixité trop fréquente ne permet pas toujours de renouveler l'air; le sol lui-même, recouvert souvent de décombres entassés et foulés, tient lieu de plancher; aussi une humidité pernicieuse règne-t-elle constamment dans ces chétives habitations. L'air, qui pourrait seul les dessécher, n'y pénètre que peu ou point par les jours latéraux, et il peut à peine arriver à travers l'épaisseur de la couverture en chaume. La raison de ce mode d'aération est facile à expliquer. Le paysan, qu'il soit riche ou pauvre, cherche à éviter de payer au fisc. Il se figurait qu'en établissant de petites fenêtres il paierait moins qu'avec de grandes. Pour lui, le mot *ouvertures* signifiait tout ce qui s'ouvre, et en fixant ses croisées il les croyait indemnes de l'impôt. Il protestait à sa façon contre une contribution anti-hygiénique. Qu'on la supprime, et on engagera du même coup à améliorer les demeures, soit en perçant davantage de fenêtres, soit en établissant une clôture plus sérieuse sur la rue. Les portes charretières paient une redevance trop onéreuse qui les fait parfois supprimer. Disons-le en passant, les couvertures en chaume, la matière première abondant dans les pays de culture, semblent les plus saines de toutes. Elles protègent l'intérieur des habitations et les récoltes contre les intempéries atmosphériques mieux que les tuiles ou l'ardoise. Le seul véritable inconvénient réside dans leur facile combustibilité et l'abri tout propice qu'elles offrent aux rongeurs.

Les bâtiments, de plus, sont assez ordinairement placés dans une situation malsaine, la cour se trouve souvent au-dessus du niveau de la maison du cultivateur, dont la porte d'entrée est obstruée par du fumier. Les étables, les bergeries et poulaillers, ne sont séparés que par une mince cloison de l'appartement principal; et quelquefois, chez les plus pauvres habitants, une seule et même pièce abrite le propriétaire, sa famille et les animaux nécessaires à son exploitation. Pourquoi s'étonner de la proximité du fumier de la maison d'habitation? Sortant des étables, c'est une richesse qui réjouit trop la vue des paysans pour que leur odorat s'en-inquiète. Ils l'étalent volontiers sous leurs fenêtres en guise de fleurs. Les déjections humaines bénéficient volontiers de la même tolérance. On conçoit aisément que de pareils logements soient des causes

continuelles de maladies qui ne tardent pas, lorsqu'elles se développent, à prendre un caractère pernicieux et épidémique.

Les maisons de l'arrondissement de Senlis sont en général mieux et plus sainement bâties, la tuile et l'ardoise recouvrent presque toutes les demeures. Les constructions des villages placés sur la traverse des grandes routes s'améliorent sensiblement de jour en jour.

On a dit que les couvertures en chaume donnaient un désastreux développement aux incendies qui ravagent sans cesse les communes rurales. Ce genre de toiture favorise également les effets de l'imprévoyance et les tentatives de crimes : la contiguïté des habitations étendrait avec une inconcevable rapidité les progrès du feu. Mais pour contre-balancer ces désastreux effets, pour répondre au morcellement de la propriété rurale, les maisons sont souvent éloignées les unes des autres et les villages ont ainsi une étendue plus apparente que réelle. Cela est surtout fréquent dans les bourgs où l'eau est rare, et même à Formerie une ancienne coutume veut que chaque propriétaire ait devant sa porte un récipient contenant de l'eau pour approvisionner les pompes en cas d'accident. L'effet est assez pittoresque. Le groupement ne se voit qu'aux abords des grandes voies de communication, routes nationales ou départementales, ou encore lorsque les villages sont construits à proximité des rivières. Une autre raison l'a déterminé dans l'Oise. Les invasions autrefois étaient fréquentes, et c'est pour résister aux agressions des ennemis qu'on agissait ainsi. Sans compter que tel village (Saint-Sulpice, Therdonne, Marissel, etc.), détruit quelquefois en entier pendant les guerres, se voyait reconstruire dans un endroit plus bas, plus à proximité de l'eau. La conséquence du déplacement était la concentration. Après le feu, viennent les inondations, qui nécessitaient, elles aussi, semblable mesure, et forçaient le paysan à édifier ou sur pilotis ou sur cave. Les maisons étaient alors plus saines. Un des derniers arguments en faveur de la concentration était l'habitude des veillées autour d'un feu flambant, dans une de ces grandes cheminées que l'on rencontre presque partout. C'est un fait de sociologie que moins les gens ont de ressources, plus ils se groupent pour consommer en commun les produits qu'ils peuvent obtenir et pour épargner des dépenses improductives d'aliments, de luminaire, de logement et même de vêtement. Ces exemples ne constituent cependant pas une généralité. La tendance des individus était plutôt pour l'isolement que pour l'association, et la population demeurait à peu près stationnaire.

Au point de vue des mœurs, les habitants n'avaient point, dans leur manière d'être, de traits généraux qui puissent constituer une sorte de

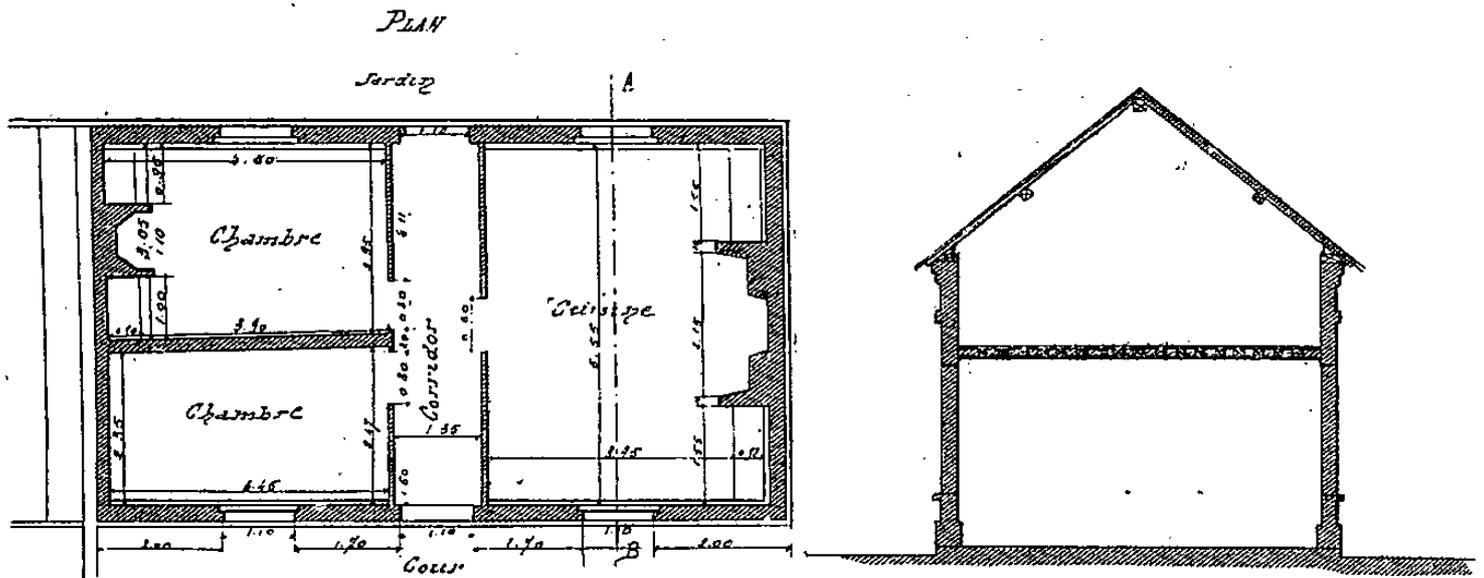
physionomie morale de tout le département. Le patois et le caractère picard se remarquaient surtout dans la partie septentrionale du département : entêtement et vivacité.

Les campagnes n'étaient pas aussi profondément ignorantes qu'on le croit généralement, témoin les cahiers des doléances présentées aux États généraux, en 1789. Les populations, dont la criminalité n'était pas plus grande qu'ailleurs, étaient fortement attachées aux principes de la religion et en suivaient les pratiques. L'arrondissement de Senlis, plus rapproché de la capitale, jouissait d'une civilisation plus avancée, ainsi que le Vexin et le Thelle, dépendants de l'Ile-de-France.

Les villes du département n'exerçaient point sur la population rurale l'influence que les populations urbaines étendaient au loin autour d'elles en d'autres provinces.

Il me resterait beaucoup à dire concernant l'agriculture, l'industrie, etc., mais ce serait une digression trop longue. Mieux vaut étudier séparément chaque canton dans le même esprit que nous venons de le faire en général. Les particularités se rapportant au mode de culture, à la nourriture, aux mœurs, au langage, aussi bien que certaines coutumes, seront retracées en même temps.

CHAUMONT. — La construction des maisons présente des différences notables de l'une à l'autre rive de la Troène, et ces différences tiennent à la diversité du sol. Sur le côté droit de cette rivière le sol crayeux ne



Coupe transversale suivant AB (Echelle de 0,01 par mètre.)

fournissant pas de bons matériaux de construction, les maisons sont en bois et torchis. Sur la rive gauche où la pierre calcaire dure (cran) et les grès abondent, les murs sont en pierre de taille ou en moellons cimentés, ou en maçonnerie sèche. Il y a plus de couvertures en chaume sur les constructions en bois que sur les autres, le chaume est remplacé par des tuiles ou des ardoises.

Les maisons nouvellement construites présentent des améliorations sensibles; elles sont plus élevées, mieux percées, mieux distribuées. Ayant plus d'air, elles sont plus saines et plus commodes. En général, les villages sont mieux percés que dans la partie du département qui dépend de l'ancienne Picardie; les rues sont mieux alignées, plus droites, plus larges et plus propres. On en rencontre jusque dans les plus petites localités, qui sont pavées et cailloutées et dans lesquelles on a ménagé des pentes pour les eaux.

Nous laissons à M. Harem, conducteur des Ponts et Chaussées, le soin de nous détailler minutieusement le résultat de ses observations.

Les maisons que l'on rencontre le plus habituellement dans la région peuvent se diviser en plusieurs catégories comprenant :

- 1° La grande maison bourgeoise,
- 2° La petite maison bourgeoise,

- 3° La grande ferme,
- 4° La moyenne exploitation,
- 5° La maison villageoise ou petite exploitation,
- 6° La maison ouvrière.

1° Grande maison bourgeoise. — Ce type de maison est habituellement situé à l'intérieur d'une propriété close de murs, comprenant : grande cour, jardin d'agrément, parc et potager. Des communs plus ou moins étendus comprenant : écuries, remises, logement de jardinier, concierge, et quelquefois même de domestiques, sont groupés à proximité de l'habitation principale. Celle-ci, d'une importance assez variable, comprend le plus habituellement un rez-de-chaussée affecté aux usages communs de ses habitants, tels que salons, salles à manger, bureaux, salles de billard, offices et cuisines. Le premier étage et, exceptionnellement un second étage, sont affectés aux usages particuliers tels que chambres à coucher, cabinets de toilette, etc. Au dernier étage sont situés les greniers et les mansardes à l'usage des domestiques.

L'orientation de ce type de maison est généralement faite de telle sorte que la façade principale se trouve placée parallèlement à la voie qui donne accès à l'entrée principale de la propriété. Ces constructions, tout en étant isolées des autres habitations, s'en rapprochent néanmoins le plus possible, autant que la configuration de la propriété le permet. Elles sont, en assez grand nombre, construites en pierres de taille ou en moellons d'appareil ; quelques-unes, les plus modernes, sont construites en briques. Ce type ne peut être considéré que comme habitation familiale.

Le prix de revient de la grande maison bourgeoise est bien difficile à établir ; il peut être évalué de 100 fr. à 200 fr. par mètre superficiel de bâtisse. Le prix général d'une propriété varie suivant son importance, le luxe de son agencement et les circonstances de sa mise en vente. Son rapport peut être considéré comme nul, car une propriété de ce genre n'est jamais louée et, si elle devient vacante, elle est plutôt mise en vente.

2° Petite maison bourgeoise. — Ce type comprend la maison du rentier, la maison de rapport destinée à être louée soit comme maison de campagne, soit aux fonctionnaires de la région. La maison de commerce peut lui être assimilée.

Quelques maisons sont situées entre cour et jardin et possèdent remises et écuries, mais, le plus habituellement, sont situées en façade sur la rue. Elles possèdent presque toutes une cour et un jardin plus ou moins étendu, et sont généralement composées d'un rez-de-chaussée de trois ou quatre pièces, d'un premier étage avec grenier au-dessus, d'un sous-sol comprenant les caves et celliers et de petits bâtiments de décharge en annexe dans la cour. Leur orientation est subordonnée à la direction des voies de communication à proximité desquelles elles sont établies.

Les anciennes maisons ont été construites en moellons, et beaucoup sont carrelées au rez-de-chaussée et même au premier étage. Les maisons plus modernes sont plus habituellement construites en briques, et le carrelage est simplement réservé au rez-de-chaussée, et même se réduit aux vestibules et cuisines, le parquet étant le plus généralement employé pour les autres pièces.

Ces constructions sont généralement situées dans les agglomérations, et ne sont isolées qu'exceptionnellement. Elles sont rarement habitées par plusieurs familles.

Les maisons de commerce ont généralement le rez-de-chaussée affecté à l'usage des magasins et des ateliers; sauf cette différence, la description qui précède peut leur être appliquée.

La valeur de ces habitations peut varier entre 15.000 et 40.000 francs. Elles peuvent, à Chaumont, rapporter de 5 à 8 p. 100 de leur prix de revient, mais ce taux ne peut guère dépasser 3 p. 100 dans les villages environnants.

3° Grande ferme. — Les bâtiments composant la grande ferme proprement dite ont généralement la forme d'un quadrilatère entourant une cour intérieure, au centre de laquelle se trouve la maison d'habitation qui peut tenir, pour sa construction, le milieu entre la petite et la grande maison bourgeoise. Les pièces de luxe sont alors remplacées par de vastes cuisines et des salles à manger de dimensions plus étendues.

Les bâtiments qui servent à l'exploitation agricole se composent de granges, hangars, bergeries, étables, écuries, remises, bâtiments de décharge et autres. Les murs sont construits en moellons, et le bois est le plus employé pour les charpentes. Quelques constructions récentes sont faites en briques.

L'orientation des habitations n'est pas bien généralisée; la façade principale fait habituellement face à l'entrée de la ferme, et celle-ci se trouve subordonnée presque toujours aux voies d'accès à proximité desquelles elle est établie.

Chaque ferme possède un jardin potager, et des vergers et des prés, sinon attenants, du moins à proximité de l'exploitation.

Beaucoup de grandes fermes sont situées dans les lieux habités; il en existe néanmoins d'isolées, mais en bien plus petit nombre.

La valeur des bâtiments composant une grande ferme peut être évaluée de 80.000 à 100.000 francs environ. Leur rapport peut être estimé aux taux de 2 à 3 p. 100.

4° Moyenne exploitation. — Les bâtiments qui composent une moyenne exploitation ne sont pas groupés avec la même régularité que ceux composant la grande ferme. La cour intérieure a des dimensions plus restreintes. La maison d'habitation, bien moins importante, se trouve située au milieu des bâtiments d'exploitation de la ferme sans emplacement bien déterminé. On a moins cherché à donner à chaque bâtiment l'emplacement qui lui convenait. C'est en quelque sorte une habitation villageoise agrandie à différentes époques et dont les transformations successives ont été opérées chaque fois que la surface des terrains cultivés augmentait d'importance. Les matériaux employés à la construction des bâtiments sont les mêmes que pour la grande ferme, mais on voit plus fréquemment des bâtiments en briques à côté de bâtiments en moellons, les premiers étant de construction plus moderne. C'est dans les centres habités qu'on rencontre le plus habituellement les moyennes exploitations.

La valeur des bâtiments de cette catégorie peut varier entre 25.000 et 50.000 francs; leur rapport est à peu près le même que pour la grande ferme.

5° Maison villageoise ou petite exploitation. — La maison villageoise ou petite exploitation se compose généralement d'une maison d'habitation ne comprenant qu'un rez-de-chaussée, composé d'une cuisine assez vaste et de plusieurs chambres, au-dessus duquel est un grenier; de plusieurs bâtiments servant de hangars, étables, écuries, remises et granges de dimensions variables et d'une servant d'accès aux bâtiments. Un jardin potager est habituellement attenant à la cour l'habitation.

Les matériaux qui entrent dans la construction des bâtiments sont les mêmes que ceux employés pour la moyenne exploitation, mais dans cette catégorie on voit encore beaucoup de bâtiments couverts en chaume, qui n'existent que rarement dans les grandes et moyennes fermes.

Ce type de maison, qui ne se trouve que dans les agglomérations, est presque toujours orienté par rapport aux voies de communication le long desquelles il se trouve.

La valeur des bâtiments composant une petite exploitation peut varier entre 10.000 et 20.000 francs, d'un rapport de 2 à 3 p.100.



Ferme au hameau de Palemont, près Parnes.

6° Maison ouvrière. — Les maisons ouvrières sont généralement de construction ancienne et en moellons; il s'en trouve néanmoins, surtout à Chaumont, de plus récentes, bâties en briques, mais elles forment plutôt exception.

Elles sont le plus habituellement composées d'un rez-de-chaussée en façade sur la rue, comprenant une cuisine et une ou deux chambres. Une cour et un jardin font suite à l'habitation. Un grenier se trouve au-dessus du rez-de-chaussée et une cave ou un cellier ainsi qu'un bûcher se trouvent en annexe dans la cour.

Dans la région, sauf de rares exceptions, les maisons ouvrières sont distribuées de telle sorte que chaque famille a son entrée particulière et son logement indépendant. Le nombre des maisons attribuées à une seule famille est plus grand que celui des maisons divisées en plusieurs logements.

Les pièces sont généralement carrelées, mais il existe encore beaucoup de logements dont le sol est en terre battue ou en béton.

La valeur d'une maison ouvrière peut varier de 2.000 à 3.000 francs et rapporte à la campagne de 2 à 3 p. 100, tandis qu'à Chaumont ce taux peut s'élever jusqu'à 8 p. 100.

Renseignements généraux. — L'orientation de la généralité des différents types de maisons étudiés plus haut est subordonnée à celle des voies de com-



Intérieur de cour, au hameau de Boisgeloup, près Gisors.

munication qui les desservent plutôt qu'à des considérations purement météorologiques.

A l'exception de quelques fermes isolées, les maisons qui ne font pas partie des agglomérations tendent à s'en rapprocher le plus possible.

Les fondations des maisons étudiées reposent sur un sol calcaire plus ou moins compact suivant les régions.

L'alimentation en eau des habitations se fait généralement au moyen de puits fournissant une eau plus ou moins chargée de sels calcaires. L'alimentation en eau de source est très rare et surtout peu abondante.

Dans les communes de la région, les maisons tendent plutôt à se serrer les unes contre les autres. Les maisons de plaisance étant très rares et la généralité des habitations étant consacrée à la grosse culture, le commerce et la petite industrie, les habitations ont eu plutôt une tendance à se grouper.

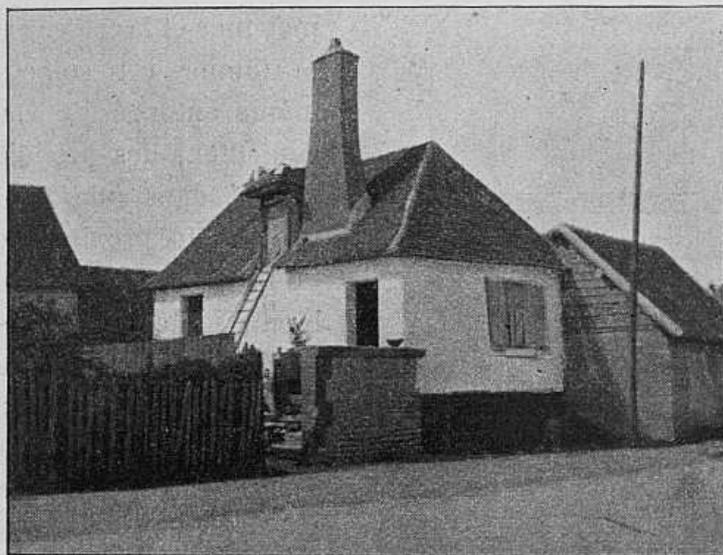
Les grandes maisons bourgeoises, isolées de toutes les autres habitations, affectent généralement la forme d'un quadrilatère plus ou moins allongé et oc-

cupent des surfaces tellement variables, qu'il est impossible d'en tirer un type bien caractéristique. Il en est de même pour les fermes de grande et moyenne exploitation. Une description plus détaillée de ces maisons, surtout avec des dimensions mêmes restreintes, constituerait un travail trop considérable qui, je crois, n'a pas été prévu pour un aperçu de ce genre.

Les petites maisons bourgeoises occupent une surface de 80 à 100 mètres carrés environ. En admettant que les maisons se composent d'un seul étage, la surface de l'habitation sera donc doublée.

La surface, très variable, occupée par les dépendances, n'est pas comprise dans ce chiffre.

La superficie occupée par les bâtiments d'habitation de la petite exploitation est d'environ 150 mètres carrés. Les bâtiments d'exploitation, étant de dimensions également très variables, ne peuvent être ramenés à un type unique.



Chaumont. — Beauvais. (Ile-de-France.)

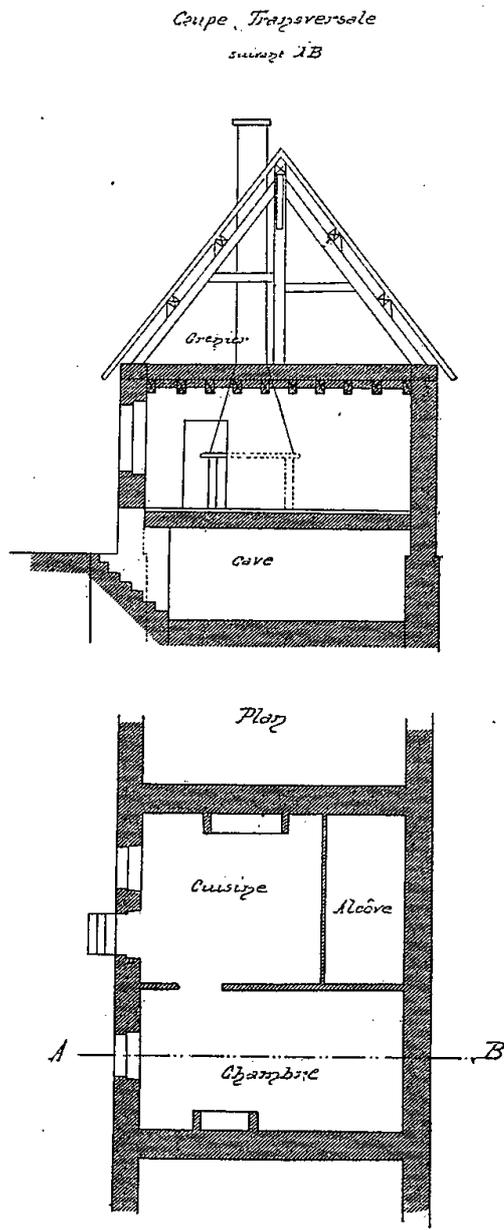
Chaque logement ouvrier peut occuper une surface de 35 à 40 mètres carrés.

Les charpentes de tous les types de bâtiments étudiés sont en bois et la couverture est en ardoises ou en tuiles pour les maisons bourgeoises et les fermes de grande et moyenne exploitation; les maisons villageoises et ouvrières sont couvertes soit en tuiles soit en chaume.

Toutes les anciennes constructions sont faites en pierre plus ou moins ouvragée, suivant leur importance et le luxe qu'il convenait d'y apporter. L'exploitation des carrières environnantes étant presque complètement abandonnée actuellement, les constructions modernes se font habituellement en briques.

Chaque maison de la région ne sert d'ordinaire qu'à une même famille, à Chaumont, par exception, quelques maisons sont occupées par plusieurs ménages ou commerçants, mais le cas n'est pas fréquent. Il n'y a guère que la grande maison bourgeoise qui puisse être considérée comme habitation exclusivement familiale, toutes les autres maisons sont susceptibles d'être converties en maisons de rapport et d'être mises en location.

Je me permets d'insister tout particulièrement sur les données exposées plus haut. Les types décrits représentent une entité d'habitation, celle du Vexin français qui se rapproche de l'Île-de-France. Elle



s'en distingue cependant par la solidité. Le vrai type parisien est tout en briques facile à démolir et à reconstruire, tandis que la maison ci-dessus demande plus d'œuvre. En général, toutes les demeures du Vexin sont coquettes, propres, bien tenues et bien closes. Dans la petite, la moyenne et la grosse exploitation, le fumier est soigné, souvent même entouré d'un mur, et l'écoulement des produits liquides se fait dans une fosse à purin étanche. La proximité de la capitale a de tout temps étendu ses bienfaisantes influences sur toute la contrée. Nous aurons occasion de publier de nombreuses gravures de cette partie de l'Oise. Elles montreront qu'alors même que la couverture est en chaume (Parnes, Montjavoult, etc.), les murs sont solidement construits et l'ensemble est attrayant. Le premier, s'il en existe un, est rarement affecté à l'habitation. Il sert souvent, comme presque partout, de chambre à grains, de débarras.

Dans les grandes fermes nous ne rencontrerons pas le pavillon d'observation comme dans le

Valois. Les engrangements sont considérables, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on fait des meules dans les champs, plutôt éloignées de la demeure que rapprochées de celle-ci.

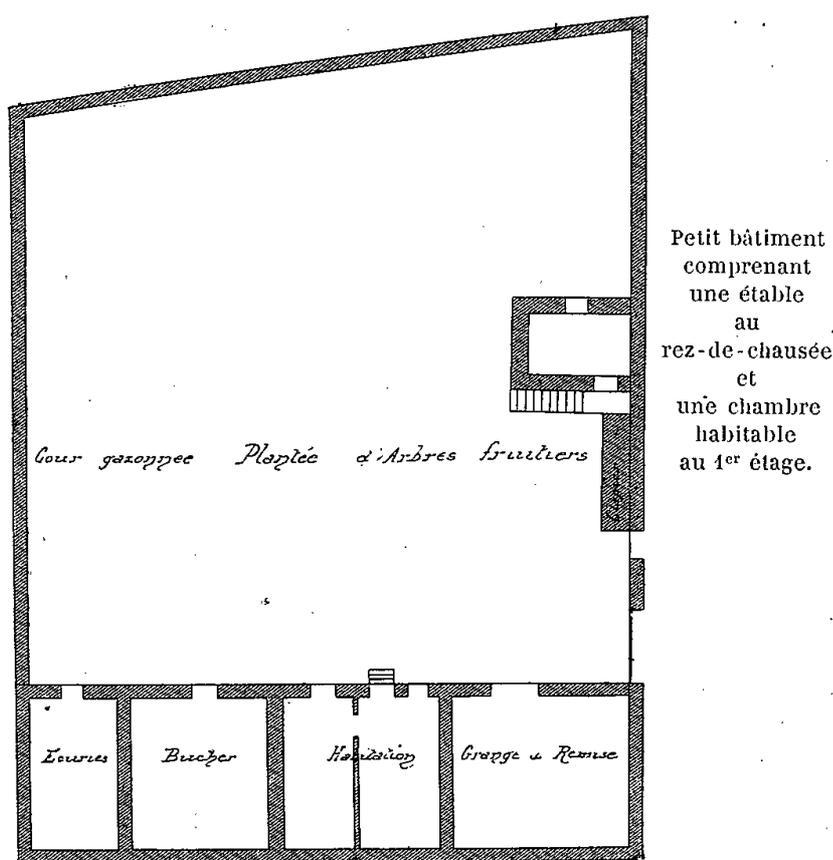
La confiance du cultivateur est plus grande que dans certaines autres régions de l'Oise. Les mœurs aussi sont plus douces, plus parisiennes, si

je puis m'exprimer ainsi. Les gens sont plus affables que dans le Bray ou la Picardie. Pour la sécurité, chez lui, le fermier s'en remet souvent à des valets qu'il fait coucher dans les écuries ou les étables.

Les lits sont disposés dans une soupenle à mi-étage pour faciliter la circulation de l'air.

Dans ce cas, l'habitation est indépendante du reste de l'exploitation.

Plan d'ensemble.



Maison de cantonnier, située à Boubiers (canton de Chaumont).

Nota. — Le prix du loyer est de 120 fr.; la location comprend un jardin de 5 ares non attenant à la maison d'habitation, lequel ne figure pas sur le plan d'ensemble.

L'alimentation en eau se fait à un puits communal.

La maison ne comporte pas de cabinets d'aisances (Échelle de 0,003 par mètre.)

Disons un mot des pigeonniers. Il résulte de nos observations que c'est un accessoire de l'habitation rurale. Après avoir maudit les colombiers seigneuriaux, le cultivateur s'est empressé de les adopter, moins par calcul que par vanité. Il n'est pas prouvé, du reste, que les produits compensent les dégâts commis par les hôtes.

Les pigeonniers sont surtout installés dans les pays de vallée. Le pla-

teau du Vexin et du Thelle en possède rarement. Les déjections des volatiles pourraient corrompre l'eau de pluie qui est recueillie dans des citernes et destinée à l'alimentation des gens et des animaux. On les a supprimés par hygiène.

Dans le canton ci-dessus, si les habitations se présentent sous deux aspects différents, d'une rive à l'autre de la Troëne, il en est de même des terres. A droite, reposant sur un calcaire crayeux, elles sont plus fertiles. Celles de gauche, assises sur le calcaire grossier, sont moins productives.

Le mode de culture est du reste identique.

La rive droite de la Troëne forme la seconde subdivision du canton de Chaumont. Les maisons sont construites et distribuées ainsi que nous l'avons expliqué plus haut d'après les renseignements fournis par M. Harem.

Les grandes cultures n'existent presque pas, sauf au Boullaume appartenant à M. de Chezelles, et dans la partie bordant la Seine-Inférieure (Éragny, Flavacourt, Sérifontaine, Talmontiers, etc.).

La façade de la maison est souvent orientée à l'Est. Les mêmes distributions et les mêmes soins hygiéniques se rencontrent.

Un type de maisons industrielles que l'on rencontre dans les communes précitées est celui de l'ancienne filature transformée en usine proprement dite. Elle est toujours à plusieurs étages, construite en briques ou en moellons, avec jardin devant et derrière.

Les habitations ouvrières n'ont rien de bien tranché. Elles ressemblent à ce que nous connaissons déjà.

D'un entretien avec l'agent subdivisionnaire de Trye-Château, nous rapportons les renseignements suivants qui complètent la description de ce canton.

La contrée examinée a la forme d'un 8. Elle comprend au Nord : Sérifontaine, Lalandelle, Le Vauroux ; au Sud : Montagny, Parnes, Boury, situés à droite et à gauche de la Troëne. L'observation attentive y fait découvrir les types les plus divers d'habitations.

On y rencontre la maison du gros cultivateur, propriétaire ou fermier, dont on peut faire deux types différents : le type ancien, construit au siècle dernier ou plus tôt, et le type récent élevé depuis un demi-siècle.

Ils sont l'un et l'autre avec un premier étage comportant les chambres à coucher de la famille, les chambres à grains battus, tandis que les rez-de-chaussée sont réservés aux pièces d'usage familial et domestique : cuisine, salle à manger commune, salle du maître, grande salle de réception.

Dans les anciennes demeures, un carré vestibule ouvre toutes les pièces, y compris l'escalier conduisant au premier. Si cette partie du

rez-de-chaussée est supprimée, on y rencontre le grave inconvénient de plusieurs pièces se commandant l'une l'autre.

Le type récent évite cet inconvénient en perçant un corridor au milieu de l'habitation, sur lequel s'ouvrent toutes les portes des pièces qui communiquent entre elles, mais à volonté.

Dans la petite exploitation, le premier est souvent supprimé et la maison comporte : cuisine et salle à manger d'un côté, chambres à coucher de l'autre. Les chambres à grains remplacent le premier.

De toutes ces habitations, grandes, moyennes ou petites, beaucoup offrent leur façade principale à l'Est, au Sud ou Sud-Est. Mais il n'y a, comme partout, aucune règle.

Les écuries sont le plus souvent à côté de l'habitation, les étables ou bergeries sur les flancs de la cour, les granges en face ou dans une seconde cour qui contient également les hangars et remises du matériel.

Les fumiers, le plus souvent à portée des écuries ou des étables, sont déposés dans des cavités *ad hoc* et en plein air, très peu sont contenus dans des fosses murées. Depuis quelque temps, cependant, on établit des fosses à purin près de ces fumiers.

Le mode de construction est assez varié. On emploie les cailloux et la brique dans le Nord, les moellons et la pierre dans le Sud situé sur le terrain calcaire.

Les maisons ouvrières sont multiformes. Les plus anciennes comportent deux pièces, rarement trois. La première sert de cuisine où l'on mange et où couche, souvent en alcôve, le chef de famille ; la seconde est réservée aux enfants ou aux étrangers qu'on peut recevoir, et aux dépôts de divers objets de toilette ou autres meubles.

Des granges à bois, remises ou hangars, accompagnent ces maisons, en bout ou en flanc. Dans les autres, de construction plus récente, existe souvent, en dehors de la maison proprement dite, divisée et affectée de la même manière, mais avec plus de propreté, un fournil ou un atelier où l'on cuisine, mange et travaille. Des granges à bois ou charretteries accompagnent aussi ces demeures.

Une cour, un jardin potager, un petit herbage en sont les dépendances.

Le coût des grandes maisons de culture s'élève de 30 à 80 000 francs, quelquefois plus ; celui des petites exploitations n'arrive qu'à la moitié. Les maisons d'ouvriers valent de 2 000 à 8 000 francs, selon la position de chacun.

Dans celles de ces campagnes, restées exclusivement agricoles, d'où

les populations émigrent, les maisons, autrefois plus rapprochées les unes des autres, tendent à s'écarter par suite de la démolition d'un assez grand nombre d'entre elles, tandis que dans les communes plus spécialement adonnées à l'industrie les habitations se touchent, et souvent des cours sont communes à cinq ou six logements. Là, par exemple, l'hygiène n'est pas toujours bien sauvegardée. Cela dépend souvent du chef de la cour ou du propriétaire.

Il est très difficile de préciser le rapport des maisons ci-dessus décrites. Les industries, les endroits, les habitudes, la situation, sont autant d'influences qui font varier le loyer. A Parnes, Montjavoult, Boutencourt, un logement d'ouvrier se louera 60 francs par an, tandis qu'à Trie-Château, Sérifontaine, ce sera 200. La culture, également, ne peut être appréciée qu'en tenant compte du talent et des soins de celui qui la dirige et de l'étendue qu'elle comporte.